

Ils s'adressèrent au Révérend Jean Dequen, supérieur : « Supplient humblement les menuisiers de ce pays, désireux d'imiter la piété de ceux de Paris, et sollicitent l'établissement de cette confrérie et pratiquent certains exercices aussi édifiants pour leurs concitoyens que capables d'encourager les supérieurs ecclésiastiques à l'autoriser. »


Le Père Dequen, trop heureux d'encourager une association qui répondait si bien à ses aspirations, s'empressa de l'approuver et signa la requête le 8 avril 1657. Aussitôt l'autorisation obtenue, on se mit à l'œuvre ; car on voulait que tout fût prêt pour la Sainte-Anne de cette année. On réussit d'emblée et le P. Poncet, curé de la paroisse, avait le bonheur d'ériger dans son église la Confrérie des Menuisiers de Madame Sainte Anne. L'acte en est du 1er mai 1657.

Le même jour fut signé le contrat de location à perpétuité du banc de la Confrérie dans la chapelle de sainte Anne. Jean Levasseur s'en fit l'acquéreur pour la somme de soixante livres tournois, payée en argent et castor (1). Puis on procéda aux élections dont le résultat fut celui qu'il devait être : le promoteur heureux de la Confrérie reçut séance tenante le titre bien mérité de doyen.


Grâce à cette nouvelle association, la fête de sainte Anne, bien qu'elle tombât un jeudi en 1657, fut célébrée avec une splendeur et un éclat inaccoutumés. Spectacle admirable : on pouvait voir réunis autour d'un autel érigé de leurs mains, tous ces braves ouvriers honorant la Patronne désignée des menuisiers chrétiens, sainte Anne qui a été « l'ouvrière du tabernacle par excellence, en donnant le jour « à la Vierge-Marie, si souvent appelée dans le langage de l'Eglise, « l'arche d'alliance et le tabernacle de Dieu. »

Jean Levasseur se mit en relation avec les confrères de Paris, pour en obtenir la communication des bulles, indulgences, statuts et privilèges propres à leur Confrérie. Il donna ensuite le banc qu'il avait acheté « tant à cause, dit-il, de la dévotion qu'il a envers sainte Anne « que pour gratifier les dits confrères de son art. » Tout ce qu'il demande en retour est un memento pour lui et les siens après leur décès dans les prières récitées à la fin « du service des trépassés qui « se dit en la di e chapelle sainte Anne le lendemain de la dite fête « de sainte Anne. »

(1) La monnaie étant trop rare pour les besoins du commerce au commencement de la colonie, le blé et les peaux de castor avaient cours légal : le blé valait six francs la mesure et les peaux de castor une pistole ou dix livres tournois la livre.

 N sait qu'oriental encore du calendrier sur le calendrier catholiques et l'italien a visité de conférences grégorien. Le accueil. On ann constituée à la S l'étude de cette qui tous se prou qu'elle doit être une certaine op mais on espère résolue favorable de la fin du dix-i

La

 L n'est pas i tant de ma procheable les aute Cœur.

Asperger légère le mettre dans un chaque matin le b tige entrant d'abor minutes, on retire puis on le place da que s'il venait d'être les trois jours. Soig un mois environ.